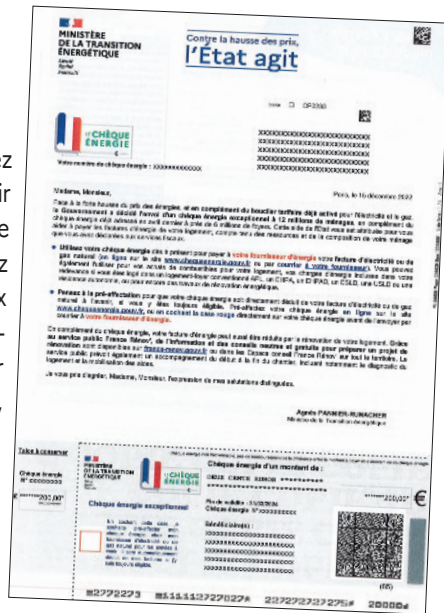




Économies

Chèque énergie

Si vous y avez droit, vous n'avez aucune démarche à faire pour obtenir cette aide de l'État. Cela dépend de vos ressources. Dans ce cas, vous avez reçu ou recevrez dans votre boîte aux lettres un chèque énergie exceptionnel. Vous pouvez l'utiliser pour régler votre facture de gaz ou d'électricité, directement auprès de votre fournisseur, en précisant votre référence client. C'est la loi : l'OPAC de l'Oise n'accepte pas les chèques énergie pour le règlement de vos charges.



Charges

Haussé des provisions de 5 % pour 12 000 locataires

Face à la hausse des prix de l'énergie, l'OPAC de l'Oise a été contraint d'augmenter de 5 % le montant des provisions de charges en janvier 2023. Seuls sont concernés les 12 000 locataires dont les appartements sont alimentés en chauffage et en eau chaude par des équipements collectifs. Cette décision a été prise pour éviter les mauvaises surprises lors de la régularisation des charges à l'automne 2024 sur les charges réglées en 2023. L'office, au même titre que ses locataires, subit malheureusement cette hausse.



Loyers

Nouveauté : choisissez votre date de prélèvement



Pour vous faciliter le paiement de votre loyer, optez pour le prélèvement automatique! **Nouveau: vous pouvez choisir votre date de prélèvement parmi ces 4 possibilités: tous les 1^{ers}, 5, 10 ou 15 de chaque mois.** Une souplesse qui vous permet de gérer au mieux votre budget. Vous êtes intéressé ? Renseignez-vous auprès de votre agence. Vous devrez simplement remplir un mandat de prélèvement et fournir un RIB.



Bon à savoir

Vos 4 élus



Ginette Baudoin

Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV)



William Mayeux

Confédération Nationale du Logement (CNL)



Narcisse De Jésus

Confédération Générale du Logement (CGL)



Françoise Gimeno

Association Force Ouvrière des Consommateurs (AFOC)



Compiègne

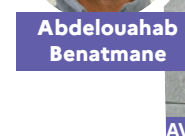
Nettoyage à la monobrosse



Action de propreté dans le quartier de l'Écharde, à l'initiative de deux gardiens. En décembre dernier, Abdel Benatmane et Lionel Gard ont donné un coup de neuf dans les halls des immeubles situés 2 à 8 place de l'Écharde en passant une monobrosse.



Lionel Gard



Abdelouahab Benatmane

AVANT

APRÈS



Écowatt

Téléchargez l'appli météo de l'électricité

En cas de tension sur le réseau cet hiver, Énedis pourrait couper temporairement l'électricité sur certains secteurs. Rassurez-vous, ces coupures ne dépasseront pas quelques heures et ne vous concerneront pas tous. Pour vous informer au mieux, téléchargez Écowatt, l'appli qui fournit la météo de l'électricité. Si c'est vert, tout va bien, si c'est orange, soyez économe, et si c'est rouge, réduisez votre consommation électrique pour éviter une coupure. En cas de risque de coupure, vous serez alertés 3 jours avant. Et la veille, dès 17 heures, en entrant votre adresse sur l'appli, vous saurez si votre logement sera concerné ou non.



Jugement Compiègne

Nuisances sonores, insultes et menaces : son bail est résilié

Le 27 septembre 2022, la cour d'appel d'Amiens a confirmé la décision du tribunal judiciaire de Compiègne en prononçant la résiliation du bail d'une locataire compiégnoise responsable de nuisances répétées dans son immeuble. En plus de faire du bruit de jour comme de nuit, cette dame a déposé des poubelles dans les parties communes, injurié, menacé ses voisins et le personnel de l'office. Ces faits étaient constatés depuis 2017, comme l'ont prouvé des fiches de prévention, des dépôts de plainte, courriers et attestations. L'OPAC de l'Oise, qui se doit de garantir à ses locataires la tranquillité, se félicite d'avoir obtenu ce jugement.

Infos travaux

Renseignements : n° vert 0800 881 118



Compiègne - Quennevières Amélioration du confort



Travaux en cours dans le quartier des Quennevières, pour améliorer le confort de 86 familles. Depuis le début du mois de février et pour 8 mois, les entreprises PCPV de Ham et Ineo de Noyelles-lès-Seclin, interviennent. Au programme : modernisation de l'installation électrique, remplacement des chaudières et des entrées d'air des appartements des immeubles Butte et Arpens, 5 avenue de Quennevières et 2 à 10 rue de l'Ailette. L'installation électrique va être modernisée également aux 12 et 14 avenue de la Somme. Cette opération d'un montant de 658 000 € est entièrement financée par l'OPAC de l'Oise.



Compiègne - Les Maréchaux Coup de neuf dans des caves

Peinture fraîche dans les caves de l'immeuble T1, 13 avenue du Maréchal Juin, à Compiègne. Une équipe du chantier-école d'Élan est à pied d'œuvre depuis décembre pour remplacer les portes des caves, créer des locaux techniques et peindre les murs et les sols des caves. Ces travaux programmés sur deux mois et demi dans cet immeuble de 43 appartements sont financés par l'OPAC de l'Oise, avec le soutien de l'État, du Conseil départemental de l'Oise et de la Ville de Compiègne.



Compiègne - Les Maréchaux Cage d'escaliers relookée

Le chantier-école d'Élan se poursuit dans l'immeuble B 12, au 11 rue Pershing, à Compiègne. Sur place depuis début décembre, l'équipe de l'association d'insertion relooke la cage d'escaliers, qui est remise en peinture, tout comme les murs et les sols des caves. Dans les caves, est également prévu le remplacement des portes. Ces travaux sont financés par l'OPAC de l'Oise avec le soutien de l'État, du Conseil départemental de l'Oise et de la Ville de Compiègne. Depuis le 6 février et pour 6 mois, Élan intervient aux 4 à 8 rue du Général Pershing pour remettre en peinture la cage d'escaliers, remplacer les portes des caves et créer des locaux techniques.

